



## Résumé de l'avis relatif aux pratiques en matière de confidentialité (Summary of Notice of Privacy Practices)

Entrée en vigueur : 13 avril 2003  
Révisé : 5 mars 2026

Nous comprenons que vos informations de santé sont hautement personnelles et nous nous engageons à protéger votre vie privée. Ce résumé est abrégé pour une meilleure compréhension. L'intégralité de notre politique de confidentialité est également disponible sur notre site web et dans nos espaces de soins.

Cette notice décrit comment vos informations médicales peuvent être utilisées et partagées, et comment vous pouvez y accéder. Veuillez l'examiner attentivement.

Pour les dossiers relatifs aux troubles liés à l'usage de substances (partie 2), le présent avis décrit :

- Comment les renseignements médicaux vous concernant (partie 2) peuvent être utilisés et divulgués
- Vos droits concernant vos informations de santé
- Comment déposer une plainte concernant une violation de la confidentialité ou de la sécurité de vos informations de santé, ou de vos droits relatifs à ces informations

Vous avez le droit d'obtenir une copie de cet avis (sous forme papier ou électronique) et d'en discuter avec notre responsable de la confidentialité au 833-718-1043 ou à l'adresse [privacyofficer@trinity-health.org](mailto:privacyofficer@trinity-health.org), si vous avez des questions.

### **Vos droits**

Vous avez le droit de :

- Obtenir une copie de votre dossier médical papier ou électronique
- Corriger votre dossier médical, qu'il soit papier ou électronique
- Demander une communication confidentielle
- Nous demander de limiter les informations que nous partageons
- Obtenir la liste des personnes avec lesquelles nous avons partagé vos informations : Compte rendu des divulgations
- Obtenir une copie de cette politique de confidentialité
- Choisir une personne pour vous représenter
- Déposer une plainte si vous estimez que vos droits à la protection de la vie privée ont été violés

### **Vos choix**

Vous avez le choix quant à la manière dont nous utilisons et partageons vos informations :

- Informer votre famille et vos amis de votre état
- Fournir une aide en cas de catastrophe
- Vous inclure dans un annuaire d'hôpital
- Fournir des soins de santé mentale

- Commercialiser nos services et vendre vos informations
- Collecter des fonds

## **Comment utilisons-nous ou partageons-nous généralement vos informations de santé ?**

Nous utilisons ou partageons généralement vos informations de santé de la manière suivante.

### **Je vous offre un cadeau**

Nous pouvons utiliser vos informations de santé et les partager avec les autres personnes qui vous soignent.

Cet avis concerne tous les lieux de traitement, y compris les hôpitaux, les cliniques et les centres de traitement des troubles liés à la consommation de substances, appelés programmes de la partie 2.

Nous proposons des traitements médicaux et des programmes de traitement des troubles liés à l'usage de substances qui sont couverts par la réglementation fédérale énoncée dans le titre 42 du CFR, partie 2 (un programme « Partie 2 »). Si vous recevez ce type de soins, il se peut qu'on vous demande de signer un formulaire de consentement général aux soins pour le programme de la partie 2. Une autorisation écrite pour les besoins des traitements, des paiements et des opérations peut être obtenue une seule fois et peut justifier de futures utilisations des informations de santé à des fins de traitement, de paiement et d'opérations sans autorisation supplémentaire en vertu de la loi HIPAA.

### **Nous gérons notre organisation**

Nous pouvons utiliser et partager vos informations de santé pour gérer notre système de santé, améliorer vos soins et vous contacter en cas de besoin.

Nous utilisons la technologie pour soutenir les soins et les traitements qui peuvent utiliser l'intelligence artificielle (IA). La technologie d'intelligence artificielle utilise les informations de santé pour entraîner et améliorer les fonctionnalités de l'IA. Nos partenaires technologiques, y compris ceux qui utilisent l'intelligence artificielle, sont tenus de préserver la confidentialité des informations de santé conformément à la législation en vigueur.

**Facturer vos services** : Nous pouvons utiliser et partager vos informations de santé pour facturer et obtenir le paiement des régimes d'assurance maladie ou d'autres entités.

### **De quelles autres manières pouvons-nous utiliser ou partager vos informations de santé ?**

Nous sommes autorisés ou tenus de partager vos informations de santé d'autres manières – généralement de manières qui contribuent au bien public, comme la santé publique et la recherche. Nous devons respecter certaines conditions légales avant de pouvoir partager vos informations à ces fins.

**Aide en matière de santé et de sécurité publiques** : Nous pouvons partager vos informations de santé dans certaines situations, telles que :

- Prévenir les maladies

- Aider à gérer les rappels de produits
- Signaler les effets indésirables des médicaments
- Signaler les cas présumés de maltraitance, de négligence ou de violence domestique
- Prévenir ou réduire une menace grave pour la santé ou la sécurité de quiconque

**Faire des recherches** : Nous pouvons utiliser ou partager vos informations à des fins de recherche en santé.

**Respecter la loi** : Nous partagerons vos informations si les lois étatiques ou fédérales l'exigent, y compris avec le ministère de la Santé et des Services sociaux s'il souhaite vérifier que nous respectons la loi fédérale sur la protection de la vie privée.

**Répondre aux demandes de don d'organes et de tissus** : Nous pouvons partager des informations sur votre santé avec les organismes de prélèvement d'organes.

**Collaborer avec un médecin légiste ou un directeur de funérailles** : Nous pouvons partager des informations de santé avec un coroner, un médecin légiste ou un directeur de funérailles lorsqu'une personne décède.

**Indemnisation des accidents du travail, application de la loi et autres demandes gouvernementales** : Nous pouvons utiliser ou partager vos informations de santé :

- Pour les demandes d'indemnisation des travailleurs
- Pour des raisons de maintien de l'ordre ou en présence d'un agent des forces de l'ordre
- Des organismes de surveillance sanitaire sont chargés des activités autorisées par la loi.
- Pour des fonctions gouvernementales spéciales telles que les services militaires, de sécurité nationale et de protection présidentielle

**Pour répondre aux poursuites et aux actions en justice**

- Nous pouvons partager des informations vous concernant sur votre santé en réponse à une ordonnance judiciaire ou administrative, ou en réponse à une assignation à comparaître
- Si nous avons des dossiers de patients souffrant de troubles liés à l'usage de substances vous concernant, sous réserve de la partie 2 du 42 CFR, nous ne pouvons pas utiliser ou partager les informations contenues dans ces dossiers dans le cadre d'enquêtes ou de procédures civiles, criminelles, administratives ou législatives à votre encontre sans (1) votre consentement ou (2) une ordonnance du tribunal et une assignation

**Nos responsabilités**

- Nous sommes tenus par la loi de préserver la confidentialité et la sécurité de vos informations de santé protégées
- Nous vous informerons en cas de violation de données susceptible de compromettre la confidentialité ou la sécurité de vos informations
- Nous devons respecter les obligations et les pratiques en matière de confidentialité décrites dans le présent avis et vous en remettre une copie
- Nous n'utiliserons ni ne partagerons vos informations autrement que comme décrit dans le présent avis, sauf si vous nous y autorisez par écrit. Si vous nous donnez votre accord, vous pouvez changer d'avis à tout moment. Veuillez nous informer par écrit si vous changez d'avis

## **Modifications des conditions du présent avis**

Nous pouvons modifier les termes de cet avis, et ces modifications s'appliqueront à toutes les informations que nous détenons vous concernant. La nouvelle notice sera disponible sur demande, dans nos espaces de soins et sur notre site web.

**Lois étatiques et fédérales plus strictes** : Si une loi sur la protection de la vie privée s'applique et qu'elle est plus stricte que la loi HIPAA, nous la respecterons.

**Échange d'informations de santé (« HIE »)** : Si disponible, nous partagerons vos informations de santé avec un HIE afin de les partager avec d'autres prestataires de soins. Vos informations de santé peuvent inclure des données sensibles. L'HIE transmettra et stockera vos informations de santé. L'HIE doit protéger vos renseignements médicaux. La loi de votre État peut vous permettre de vous désinscrire du HIE. Pour plus d'informations, veuillez contacter notre responsable de la protection des données au 833-718-1043 ou par courriel à [privacyofficer@trinity-health.org](mailto:privacyofficer@trinity-health.org).

**Partage et utilisation de vos informations de santé** : Afin d'améliorer vos soins, nous pouvons être amenés à partager vos informations de santé avec d'autres personnes. Trinity Health est un système de santé catholique national qui comprend d'autres hôpitaux, maisons de retraite et prestataires de soins de santé. Nous partageons vos informations de santé afin de coordonner vos soins, ainsi que d'autres activités cliniques et administratives de Trinity Health.

- **Personnel médical** : Nous sommes dans un dispositif de soins de santé organisés (« OHCA ») avec du personnel médical. Cela signifie que nous partageons des informations de santé avec le personnel médical pour les opérations. Cela signifie également que le personnel médical accepte de respecter les conditions énoncées dans le présent avis
- **Partenaires commerciaux** : Nous pouvons être amenés à partager des informations de santé avec d'autres entreprises dans le cadre de nos activités

**Plaintes** : Si vous estimez que vos droits à la protection de la vie privée ont été violés, vous pouvez déposer une plainte auprès de notre responsable de la protection de la vie privée ou auprès du secrétaire du ministère de la Santé et des Services sociaux. Vous pouvez nous adresser vos plaintes par courriel à [privacyofficer@trinity-health.org](mailto:privacyofficer@trinity-health.org), par téléphone au 833-718-1043 ou par écrit à notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : 20555 Victor Parkway, Livonia, MI 48152.

*Aucune mesure de représailles ne sera prise contre vous pour avoir déposé une plainte.*